

RCS : POITIERS  
Code greffe : 8602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00704  
Numéro SIREN : 839 946 951  
Nom ou dénomination : 2L AUTOMOTIVE

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2022 sous le numéro de dépôt 3660

## Liasse fiscale

DGFIP N° 2050-SD 2022

① BILAN — ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>2L AUTOMOTIVE</u>		1   1   2				
Adresse de l'entreprise : <u>ZAE SAINT USTRE 86220 INGRANDES</u>		Durée de l'exercice précédent * : <u>1   1   2  </u>				
Numéro SIRET * : <u>8 3 9 9 4 6 9 5 1 0 0 0 2 8</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>13   1   1   2   2   0   2   1  </u>				
		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;"></td> <td style="width: 33%; text-align: center;">Brut 1</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">Amortissements, provisions 2</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">Net 3</td> </tr> </table>		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 106	AG	762	1 343
	Fonds commercial (I)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	149 609	AQ	19 766	129 843
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	106 679	AS	10 372	96 307
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 171	AU	253	1 918
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
Prêts		BF		BG		
Autres immobilisations financières *		BH	2 500	BI		2 500
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>263 065</b>	<b>BK</b>	<b>31 154</b>	<b>231 911</b>
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	133 930	BY		133 930
	Autres créances (3)	BZ	122 484	CA		122 484
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	535 946	CG		535 946
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	14 019	CI		14 019
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>806 378</b>	<b>CK</b>		<b>806 378</b>
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>1 069 443</b>	<b>1A</b>	<b>31 154</b>	<b>1 038 289</b>	
Revois : (1) Dont droit sur bail :			CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

**BILAN — PASSIF** avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2L AUTOMOTIVE		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :..... 100 000..)	DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ )	DG		
	Report à nouveau	DH	(5 240)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	334 025	
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (II)</b>	DL	428 785	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (III)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	151 223	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	366 345	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	43 043	
	Dettes fiscales et sociales	DY	48 745	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	148	
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	609 504	
	<b>(V)</b>	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 038 289	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	520 480		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

## ③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 2L AUTOMOTIVE		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	871 876	FH	FI	871 876
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	871 876	FK	FL	871 876
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	2 797	
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	874 673
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	6 629	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	10 582	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	354 298	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	20 933	
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	26 882
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	19	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	419 342	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	455 331	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR	2 765	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	2 765	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	(2 765)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	452 566	

SAGE Expert-comptables Janvier 2022 - État publieux

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**④** **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)** DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A de Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>2L AUTOMOTIVE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 <i>hts</i> )		HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 <i>ter</i> )		HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK
			118 541
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	874 673
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	540 648
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>		HN	334 025
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP
		– Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.L.)		HX
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	
	(9) Dont transferts de charges		A1
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

BAOE Entreprises-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## Annexe aux comptes annuels

---

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 038 288,92 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 334 024,86 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

### 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

**2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

**2.1 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)**

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

**2.1.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise**

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2021.

### 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

##### 3.1.1 - Immobilisations brutes = 263 065

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 106			2 106
Immobilisations corporelles	238 122	20 338		258 459
Immobilisations financières	2 500			2 500
<b>TOTAL</b>	<b>242 727</b>	<b>20 338</b>		<b>263 065</b>

##### 3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 31 154

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	60	702		762
Immobilisations corporelles	4 211	26 180		30 391
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>4 271</b>	<b>26 882</b>		<b>31 154</b>

##### 3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	2 106	762	1 343	3 ans
Agencement aménagement bâtiment	149 609	19 766	129 843	8 ans
Materiel & outillage industriel	106 679	10 372	96 307	12 ans
Mobilier	2 171	253	1 918	10 ans
<b>TOTAL</b>	<b>260 565</b>	<b>31 154</b>	<b>229 411</b>	

#### 3.2 - Etat des créances = 272 932

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 500		2 500
Actif circulant & charges d'avance	270 432	270 432	
<b>TOTAL</b>	<b>272 932</b>	<b>270 432</b>	<b>2 500</b>

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 115 938**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	115 938
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>115 938</b>

**3.4 - Charges constatées d'avance = 14 019**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Capital social = 100 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	10,00	100 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10000	10,00	100 000

## 4.2 - Etat des dettes = 609 504

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	151 223	62 199	68 416	20 608
Dettes financières diverses	366 345	366 345		
Fournisseurs	43 043	43 043		
Dettes fiscales & sociales	48 745	48 745		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	148	148		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	609 504	520 480	68 416	20 608

## 4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 4 888

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établi. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	1 264
Fournisseurs	3 624
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	4 888

## 5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 871 876

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	808 522	92,73 %
Produits des activités annexes	63 355	7,27 %
TOTAL	871 876	100,00 %

### 5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 118 541

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	455 331	119 265	336 066
Résultat financier	-2 765	-724	-2 041
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	452 566	118 541	334 025

### 5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

<b>6 - AUTRES INFORMATIONS</b>
--------------------------------

**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	1 700
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
<b>- TOTAL</b>	<b>1 700</b>

**6.3 - Identité société-mère consolidant les comptes de la société**

SARL 2L INVEST ~ SIREN 794 537 852  
881 RUE DIVISION LECLERC  
88800 VITTEL

**6.4 - Engagements donnés = 2 754**

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	2 754
<b>TOTAL</b>	<b>2 754</b>

**6.5 - Autres informations complémentaires**

Option à l'intégration fiscale :

Depuis le 1er janvier 2020, la société 2L AUTOMOTIVE a opté pour le régime fiscal des groupes de société prévu par l'article 68 de la loi 87-1060 du 30 décembre 1987.

De ce fait, la liquidation de l'impôt sur les sociétés éventuellement due est assurée par la société mère en tête de groupe, la SAS GROUPE 2L LOGISTICS ~ SIREN 844 7612 898 - dont le siège social est situé 881 rue Division Leclerc à VITTEL (88800).

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Produits à recevoir = 115 938**

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	115 938
Fournisseurs avoirs a recevoir	94 836
Etat produits a recevoir	21 102
TOTAL	115 938

**8.2 - Charges constatées d'avance = 14 019**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance	14 019
TOTAL	14 019

**8.3 - Charges à payer = 4 888**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes financières diverses :	1 264
Associés intérêts courus	1 264
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 624
Fournisseurs factures non parvenues	3 624
TOTAL	4 888

**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**

2L AUTOMOTIVE

Société par actions simplifiée à associée unique  
au capital de 100.000 euros  
Siège social : Zone d'Activités Economiques de Saint-Ustre,  
86220 INGRANDES SUR VIENNE

RCS POITIERS 839 946 951

\* \* \*

COPIE

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE  
EN DATE DU 11 MAI 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION ADOPTEE

I-PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associée unique, sur proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 334.024,86 euros comme suit :

Bénéfice de l'exercice	334.024,86 €
Compte « Report à nouveau » antérieur	+ (5.240,15) €
A la disposition de l'associée unique	----- 328.784,71 €
Dotation totale de la « Réserve légale » (10%)	- 10.000,00 €
A la disposition de l'associée unique	----- 318.784,71 €
Distribution de dividendes Soit 20 euros par action	- 200.000,00 €
Solde	----- 118.784,71 €

**Affecté en totalité au compte « Autres Réserves »**

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

Le montant de la distribution de dividendes n'est éligible à aucun abattement et à aucun prélèvement social, s'agissant d'une distribution au profit d'une personne morale.

L'Associée unique prend acte qu'il n'y a eu aucune distribution antérieure de dividendes depuis la constitution de la société.

## II-RESOLUTION ADOPTEE

### TROISIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associée unique, sur proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 décembre 2021** s'élevant à **334.024,86 euros** comme suit :

Bénéfice de l'exercice	334.024,86 €
Compte « Report à nouveau » antérieur	+ (5.240,15) €
A la disposition de l'associée unique	----- 328.784,71 €
Dotation totale de la « Réserve légale » (10%)	- 10.000,00 €
A la disposition de l'associée unique	----- 318.784,71 €
Distribution de dividendes Soit 20 euros par action	- 200.000,00 €
Solde	----- 118.784,71 €

#### **Affecté en totalité au compte « Autres Réserves »**

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

Le montant de la distribution de dividendes n'est éligible à aucun abattement et à aucun prélèvement social, s'agissant d'une distribution au profit d'une personne morale.

L'Associée unique prend acte qu'il n'y a eu aucune distribution antérieure de dividendes depuis la constitution de la société.



A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial followed by a long horizontal stroke.

Commissaires aux Comptes

Françoise CHEVRIER  
Anne-Christine FRERE  
Brice HOUTMANN  
Jean-Marc LEMOINE  
Guillaume MARION  
Thierry VOIRIN

## 2L AUTOMOTIVE

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 euros  
Z.A.E. de Saint-Ustre  
86220 INGRANDES-SUR-VIENNE

RCS POITIERS 839 946 951

---

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2021

A l'associé unique,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Présidente, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2L AUTOMOTIVE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

## **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Remiremont,  
Le 2 mai 2022

**CFGS AUDIT**



**Anne-Christine FRERE**  
Commissaire aux comptes associée  
Inscrite à la Compagnie Régionale de l'Est



# Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

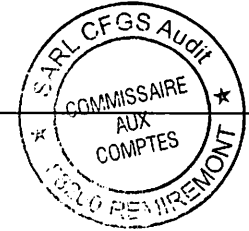
①

**BILAN – ACTIF**

DGFIP N° 2050-SD 2022

Désignation de l'entreprise : <u>2L AUTOMOTIVE</u>		[ 1   2 ]		
Adresse de l'entreprise : <u>ZAE SAINT USTRE 86220 INGRANDES</u>		Durée de l'exercice précédent * [ 1   2 ]		
Numéro SIRET * [ 8   3   9   9   4   6   9   5   1   0   0   0   2   8 ]		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, [ 3   1   1   2   2   0   2   1 ]		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA			
	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	2 106	762	1 343
	Fonds commercial (1) AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	Terrains AN		AO	
	Constructions AP	149 609	19 766	129 843
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	106 679	10 372	96 307
	Autres immobilisations corporelles AT	2 171	253	1 918
	Immobilisations en cours AV		AW	
	Avances et acomptes AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Autres participations CU		CV
Créances rattachées à des participations BB			BC	
Autres titres immobilisés BD			BE	
Prêts BF			BG	
Autres immobilisations financières * BH		2 500		2 500
TOTAL (II) BJ		263 065	31 154	231 911
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
	En cours de production de biens BN		BO	
	En cours de production de services BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR		BS	
	Marchandises BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	133 930		133 930
CREANCES	Autres créances (3) BZ	122 484		122 484
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres ..... ) CD		CE	
	Disponibilités CF	535 946		535 946
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	14 019		14 019
	TOTAL (III) CJ		806 378	806 378
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 069 443	31 154	1 038 289
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		
Classe de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR		
Stocks :		Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

②

**BILAN — PASSIF** avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise		2L AUTOMOTIVE		Néant	<input type="checkbox"/>
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 100 000.....)	DA		100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH		(5 240)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		334 025	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	DL		428 785
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		151 223	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV		366 345	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		43 043	
	Dettes fiscales et sociales	DY		48 745	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA		148		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC		609 504	
	Écarts de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		1 038 289	
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		520 480		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

SAGE Experts-comptables - Janvier 2022 - État précompté

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		2L AUTOMOTIVE				Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue	} biens *	FD		FE	FF	
			} services *	FG	871 876	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		871 876	FK	FL	871 876
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	2 797	
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	874 673
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	6 629	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	10 582	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	354 298	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	20 933	
	Salaires et traitements *				FY		
	Charges sociales (10)				FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	26 882	
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	19	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	419 342
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	455 331
opérateurs en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 765	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	2 765	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(2 765)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	452 566

SAGE Expert-comptables Janvier 2021 - ERII prépartition.

(RENVIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



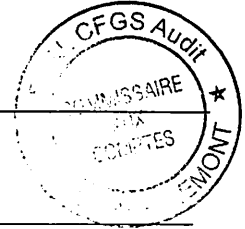
④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>2L AUTOMOTIVE</u>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK	1 18 541	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	874 673	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	540 648	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	334 025	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 264	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 797	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N-1			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



## Annexe aux comptes annuels

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 038 288,92 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 334 024,86 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

### 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

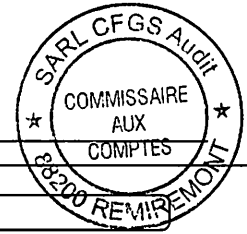
Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.



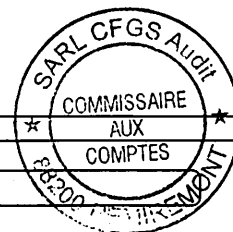
## 2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### 2.1 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

#### 2.1.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2021.



### 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

##### 3.1.1 - Immobilisations brutes = 263 065

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 106			2 106
Immobilisations corporelles	238 122	20 338		258 459
Immobilisations financières	2 500			2 500
<b>TOTAL</b>	<b>242 727</b>	<b>20 338</b>		<b>263 065</b>

##### 3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 31 154

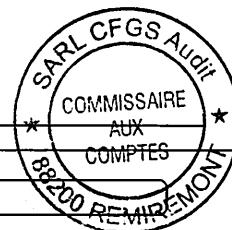
Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	60	702		762
Immobilisations corporelles	4 211	26 180		30 391
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>4 271</b>	<b>26 882</b>		<b>31 154</b>

##### 3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	2 106	762	1 343	3 ans
Agencement aménagement bâtiment	149 609	19 766	129 843	8 ans
Matériel & outillage industriel	106 679	10 372	96 307	12 ans
Mobilier	2 171	253	1 918	10 ans
<b>TOTAL</b>	<b>260 565</b>	<b>31 154</b>	<b>229 411</b>	

#### 3.2 - Etat des créances = 272 932

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 500		2 500
Actif circulant & charges d'avance	270 432	270 432	
<b>TOTAL</b>	<b>272 932</b>	<b>270 432</b>	<b>2 500</b>

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 115 938**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	115 938
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>115 938</b>

**3.4 - Charges constatées d'avance = 14 019**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



#### 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

##### 4.1 - Capital social = 100 000

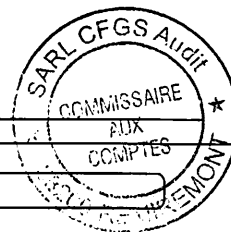
Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	10,00	100 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10000	10,00	100 000

##### 4.2 - Etat des dettes = 609 504

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	151 223	62 199	68 416	20 608
Dettes financières diverses	366 345	366 345		
Fournisseurs	43 043	43 043		
Dettes fiscales & sociales	48 745	48 745		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	148	148		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>609 504</b>	<b>520 480</b>	<b>68 416</b>	<b>20 608</b>

##### 4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 4 888

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	1 264
Fournisseurs	3 624
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>4 888</b>



## 5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 871 876

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

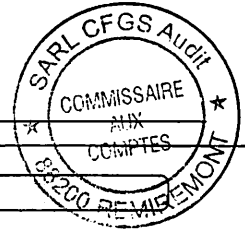
Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	808 522	92,73 %
Produits des activités annexes	63 355	7,27 %
<b>TOTAL</b>	<b>871 876</b>	<b>100,00 %</b>

### 5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 118 541

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	455 331	119 265	336 066
Résultat financier	-2 765	-724	-2 041
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
<b>TOTAL</b>	<b>452 566</b>	<b>118 541</b>	<b>334 025</b>

### 5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



## 6 - AUTRES INFORMATIONS

### 6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

### 6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	1 700
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	1 700

### 6.3 - Identité société-mère consolidant les comptes de la société

SARL 2L INVEST ~ SIREN 794 537 852  
881 RUE DIVISION LECLERC  
88800 VITTEL

### 6.4 - Engagements donnés = 2 754

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	2 754
TOTAL	2 754

### 6.5 - Autres informations complémentaires

Option à l'intégration fiscale :

Depuis le 1er janvier 2020, la société 2L AUTOMOTIVE a opté pour le régime fiscal des groupes de société prévu par l'article 68 de la loi 87-1060 du 30 décembre 1987.

De ce fait, la liquidation de l'impôt sur les sociétés éventuellement due est assurée par la société mère en tête de groupe, la SAS GROUPE 2L LOGISTICS ~ SIREN 844 7612 898 - dont le siège social est situé 881 rue Division Leclerc à VITTEL (88800).

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Produits à recevoir = 115 938**

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	115 938
Fournisseurs avoirs a recevoir	94 836
Etat produits a recevoir	21 102
TOTAL	115 938

**8.2 - Charges constatées d'avance = 14 019**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance	14 019
TOTAL	14 019

**8.3 - Charges à payer = 4 888**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes financières diverses :	1 264
Associés intérêts courus	1 264
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 624
Fournisseurs factures non parvenues	3 624
TOTAL	4 888